Envoyé en préfecture le 06/11/2018

ID: 033-243301223-20181031-2018121-DE

Reçu en préfecture le 06/11/2018

Affiché le

510



# Extrait du Registre Des **Délibérations**

L'an deux mille dix huit Le 31 Octobre à 18 heures

Le Conseil Communautaire du Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val de Virvée, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Aubie et Espessas, 9 rue du Cros, sous la présidence de Monsieur DUMAS Alain, Président de séance.

Date de convocation le 24 Octobre 2018.

**DELEGUES EN EXERCICE: 37 NOMBRE DE PRESENTS: 23 NOMBRE DE VOTANTS: 30** 

Objet: Marchés de travaux – Attribution Travaux de réhabilitation d'un bâtiment destiné à accueillir le Point Rencontre Information Jeunesse

### Présents: 23

Michel ARNAUD (Saint André de Cubzac), BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BOURSEAU Christiane (Virsac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), DAILLY Philippe (Saint André de Cubzac), DUMAS Alain (Saint Gervais), FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), FUSEAU Michael (Pugnac), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), ISIDORE Jean Marc (Bourg), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLY Pierre (Bourg), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LUSSEAU Angélique (Saint André de Cubzac), MIEYEVILLE Georges (Saint André de Cubzac), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac) PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), RAMBERT Jacqueline (Saint Gervais), RAYNAL Vincent (Cubzac les Ponts) ROUX Jean (PUGNAC), SAEZ Catherine (Tauriac), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce).

## Absents excusés ayant donné pouvoir : 6

AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac) pouvoir à Marie Claire BORRELLY, BLANC Jean Franck (Teuillac) pouvoir à Pierre JOLY, COUPAUD Catherine (Pugnac) pouvoir à Michael FUSEAU, Arnaud BOBET (Saint André de Cubzac) pouvoir à DAILLY Philippe, GRAVINO Bruno (Saint Trojan) pouvoir à Jean ROUX, Alain TABONE (Cubzac les Ponts) pouvoir à Alain DUMAS.

### Absents excusés: 8

COURSEAUX Michaël (Saint André de Cubzac), GAILLARD Michel (Prignac et Marcamps), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée), MABILLE Christian (Peujard), MERCADIER Armand (Salignac – Val de Virvée), POUCHARD Éric (Lansac), SAGASTI Sylvie (Peujard),

### Secrétaire de séance :

Mme RAMBERT Jacqueline

Reçu en préfecture le 06/11/2018

Affiché le

ID: 033-243301223-20181031-2018121-DE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Vu la délibération n°2017-156 du 25 octobre 2017 relative à la validation de la phase APD du projet de réhabilitation du local sis place du champ de Foire en Point Rencontre information Jeunesse,

Vu la délibération n°2018-50 du 25 avril 2018 relative à l'attribution des marchés de travaux pour la réhabilitation d'un bâtiment destiné à accueillir le PRIJ,

Considérant que l'attributaire du lot 9, Guennec et Fils a été mis en liquidation judiciaire sans repreneur par jugement en date du 12/09/2018,

Considérant la nécessité de remettre en concurrence pour l'attribution du lot sols scellés, un marché à procédure adaptée publié au BOAMP le 27 septembre 2018, a été lancé,

La consultation a été préparée sur la base du dossier du maitre d'œuvre, et les offres ont été reçues jusqu'au lundi 22 octobre 2018 à 12h30.

Vu l'analyse du Maître d'œuvre de l'opération,

Il est proposé de retenir pour le lot n°9, l'offre de l'EIRL NUEL Jérôme pour un montant de 17 400€ HT.

Le tableau ci-dessous rappelle le montant des autres lots.

lot	intitulé	Titulaire	Montant offres HT
1	Démolition-Gros Œuvre	DUMAS	112 718,75€
			21 204,55€
2	Charpente Couverture Zinguerie	DUPUIS	
3	Menuiseries extérieures et intérieur aluminium	SELLIER	29 429,79€
4	Plâtrerie sèche	S2PS	28 741€
5	Menuiseries intérieures bois	SELLIER	5 002,12€
6	Electricité VMC	HOUSSIERE	13 708,29€
7	Plomberie Sanitaire	ACP33	6 253,47€
8	Climatisation Chauffage	ALPIPAC	9 183€
9	Revêtements sols scellés	EIRL NUEL Jérôme	17400 €
10	Revêtements muraux-Peinture sols collés	COURBIN	5 063,40€

Envoyé en préfecture le 06/11/2018 Reçu en préfecture le 06/11/2018

Affiché le

SLO

ID: 033-243301223-20181031-2018121-DE

11	VRD	BOUCHER TP	9 683,50€
	TOTAL		258387.87€

Soit un total de 258387.87€ HT.

Sur avis du Bureau,

Après en avoir délibéré le Conseil Communautaire décide :

- De valider le choix de l'entreprise pour le lot n°9, conformément à l'analyse des offres menée par la maitrise d'œuvre,
- D'autoriser, Monsieur le Président ou son représentant dûment délégué par arrêté, à signer tout acte relatif aux marchés avec l'entreprise attributaire, et à prendre toutes les décisions concernant le règlement des marchés dans la limite des crédits budgétaires et de conclure les avenants s'y rapportant dans la limite des crédits budgétaires disponibles.

Pour: 28 Contre: 0

Abstention: 0

Alain DUMAS n'a pas pris part au vote.

Enregistrée en sous-préfecture

Le:

Publiée le :

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint André de Cubzac Le 5 novembre 2018

Le Président,

33240 SAINT-ANDRÉ

DUMAS.

Envoyé en préfecture le 06/11/2018

Reçu en préfecture le 06/11/2018 SLOW

Affiché le

ID: 033-243301223-20181031-2018121-DE